

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article 1 – Champ d’application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les commandes de formations en présentiel, en e-learning (correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé : LMS) ou Formations Ouvertes A Distance - FOAD) passées sur le site internet learning.apcomm.fr ou par tout autre circuit de distribution (téléphone, mail).

Ces commandes sont conclues entre la Société L’Atelier des Parents et Cie, (« l’organisme de formation ») Société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 56 avenue Beaurepaire 94100 St Maur des Fossés et dont l’immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés est 799 659 669 RCS CRETEIL, et les Clients professionnels ou non professionnels (personnes physiques souscrivant une formation à titre individuel et à leurs frais).

La Société L’Atelier des Parents et Cie se réserve le droit de modifier les dites conditions à tout moment. Les conditions générales sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande.

Le fait de passer commande implique l’adhésion pleine et entière du Client aux présentes conditions générales dont le Client déclare avoir pris connaissance avant de passer Commande, ainsi que le respect des obligations nées du Code de la propriété intellectuelle et de la licence d’accès au Site.

### Article 2 – Tarifs :

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des actions de formation sont ceux figurant en Euros dans le catalogue et les diverse documents édités par l’Atelier des Parents et Cie, au jour de l’émission de la Convention ou du contrat de formation.

Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

### Article 3 – Commandes - Modalité d’inscription :

#### 3.1) Formations en INTER

#### 3.11) Commande passée par un Client professionnel :

##### - Pré-inscription :

La pré-inscription se fait de deux façons :

Le Client peut utiliser le Bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet, ou sur demande à : [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr) Le Client est invité à l'adresser au choix :

- **par courrier à l'adresse suivante** : L'atelier des parents et Cie, 56 avenue Beaurepaire, 94100 St Maur des Fossés
- **par email à l'adresse** [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr)

La pré-inscription peut être faite directement sur le site [learning.apcomm.fr](http://learning.apcomm.fr) dans le cadre d'un achat d'une formation en elearning.

La pré-inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant) mais le Client de l'organisme de formation est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

#### - **Souscription de la Convention de formation :**

A réception de la pré-inscription, l'organisme de formation adresse par retour au Client professionnel une Convention de formation en double exemplaire et la facture acquittée en cas de paiement en ligne.

La Convention de formation comporte des informations contractuelles importantes que le Client doit vérifier.

Le Client doit dater, signer et tamponner les deux exemplaires de la Convention de formation. Un exemplaire de cette Convention de formation datée, signée et tamponnée par le Client doit être retourné à l'organisme de formation. L'autre exemplaire est conservé par le Client.

Si le Client a choisi de payer sa formation e-learning par chèque, cette Convention de formation sera retournée à l'organisme de formation accompagnée dudit chèque établi à l'ordre de L'atelier des Parents et Cie.

### **3.12) Commande passée par un Client non professionnel ayant souscrit une formation à titre individuel et à ses frais :**

#### - **Pré-inscription :**

La pré-inscription se fait de deux façons :

Le Client peut utiliser le Bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet, ou sur demande à : [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr) Le Client est invité à l'adresser au choix :

- **par courrier à l'adresse suivante** : L'atelier des parents et Cie, 56 avenue Beaurepaire, 94100 St Maur des Fossés
- **par email à l'adresse** [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr)

La pré-inscription peut être faite directement sur le site [learning.apcomm.fr](http://learning.apcomm.fr) dans le cadre d'un achat d'une formation en elearning.

## - **Souscription du contrat de formation**

A réception de la pré-inscription, l'organisme de formation adresse par retour au Client non professionnel ayant souscrit une formation à titre individuel et à ses frais :

- un Contrat de formation en double exemplaire,
- la facture acquittée en cas de paiement en ligne

Le Contrat de formation comporte des informations contractuelles importantes que le Client doit vérifier. Le Client doit dater et signer les deux exemplaires de la Contrat de formation. Un exemplaire de ce Contrat de formation datée et signée par le Client doit être retourné à l'organisme de formation. L'autre exemplaire est conservé par le Client.

Si le Client a choisi de payer sa formation e-learning par chèque, ce Contrat de formation sera retournée à l'organisme de formation accompagnée dudit chèque établi à l'ordre de l'Atelier des parents et Cie.

### **3.2) Formation en INTRA**

Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de l'Organisme de formation. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'Organisme de formation au moins 21 jours ouvrés avant la date de la première Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.

A l'issue de la Formation, l'organisme de formation adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'organisme de formation.

## **Article 4 – Conditions de paiement des formations :**

### **4.1) Modes de paiement acceptés par l'Atelier des parents et Cie :**

Les formations sont payables à la signature du contrat ou de la convention ou le cas échéant selon l'échéancier convenu :

- Soit par carte bancaire (paiement en ligne)
- Soit par chèque bancaire à l'ordre de **l'Atelier des parents et Cie**,
- Soit par virement SEPA (RIB communiqué sur demande).
- Soit par Paypal (paiement en ligne)

### **4.2) Défaut ou retard de paiement :**

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de

suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne. Parallèlement l'organisme de formation refusera au client le droit d'acheter des livrets « participants » pour ses propres ateliers.

#### **4.3) Intervention d'un organisme tiers payeur :**

En cas de paiement par un organisme tiers payeur, il appartient au Client :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- d'indiquer explicitement les coordonnées complètes de celui-ci sur son bulletin de pré-inscription ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme tiers payeur qu'il aura désigné.

Si l'organisme tiers payeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat doit être payé par le Client.

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du prix de la Formation.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

#### **Article 5 - Date de prise d'effet de la commande :**

La commande prend effet à compter de la réception par l'atelier des parents et Cie de la Convention ou du Contrat de formation datée, tamponnée et signée du Client.

#### **Article 6 – Droit de rétractation pour les Clients non professionnels :**

##### **6.1) Principe :**

L'achat d'une formation par internet, par téléphone constituant un achat à distance, le Client non professionnel agissant en tant que consommateur bénéficie, en vertu de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, d'un droit de rétractation, sans donner de motif, de 14 jours à compter de la signature du Contrat de formation.

##### **6.2) Exception :**

Toutefois, conformément à l'article L.121-21-8, 13° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à l'achat de cours ou de formations en ligne (vous renoncez à votre droit de rétractation pour le contenu numérique fourni sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec votre accord <https://www.service-public.fr>).

### **6.3) Exercice du droit de rétractation :**

Pour les formations en présentiel ou FOAD le délai de rétractation est de 14 jours à partir de la signature du contrat de formation. Il ne peut en aucun cas être réclamé pour une formation commencée.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, ou courrier électronique).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa déclaration relative à l'exercice du droit de rétractation à l'Atelier des Parents et Cie avant l'expiration du délai de rétractation.

Le Client devra également retourner le matériel pédagogique reçu (kit d'animation)

### **6.4) Effet de la rétractation :**

En cas de rétractation de la part du Client non professionnel ayant souscrit une formation e-learning à titre individuel et à ses frais, l'Atelier des Parents et Cie lui remboursera tous les paiements reçus de lui sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où l'Atelier des Parents et Cie est informée de sa décision de rétractation du présent contrat.

l'Atelier des Parents et Cie procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf s'il est convenu expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

### **Article 7 : Annulation :**

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir le remboursement total des frais de formation.

Toute annulation reçue moins de 20 jours calendaires avant le début de la formation intervient dans les conditions suivantes :

- Annulation entre 19 et 10 jours avant la formation : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 100€.
- Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100% du prix à titre de dédit.
- Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent être communiqués avant la formation par écrit à l'Atelier des Parents et Cie. Par ailleurs, l'Atelier des Parents et Cie se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard quinze jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, l'Atelier des Parents et Cie s'engage à

prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. l'Atelier des Parents et Cie se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

## **Article 8 – Accès au service de elearning :**

### **8.1) Prérequis techniques :**

Le Client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme employée par la Société.

### **8.2) Accès au(x) module(s) :**

L'accès au(x) module(s) est géré par la plateforme e-learning LMS de l'Atelier des Parents et Cie et se fait grâce aux identifiants et aux mots de passe fournis par la plateforme e-learning LMS de l'Atelier des Parents et Cie.

L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.

En cas de paiement par chèque, l'identifiant et le mot de passe seront attribués après réception du chèque par l'Atelier des Parents et Cie.

### **8.3) Responsabilité :**

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mots de passe. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation.

Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation.

l'Atelier des Parents et Cie ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du Client.

Le Client s'engage à informer l'Atelier des Parents et Cie de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et mot de passe dès qu'il en a connaissance.

Le Client est seul responsable tant du choix des modules achetés, que de l'usage et des interprétations qu'ils en fait, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit et/ou émet.

### **8.4) Durée de l'accès aux modules :**

Les accès à la formation commandée sont valables pour une durée de 6 mois (sauf mention contraire) à compter de l'ouverture des droits d'accès aux Modules. Passé ce délai de 6 mois ou en cas d'utilisation de l'intégralité des droits, les accès seront résiliés immédiatement et le Client devra effectuer une autre commande.

Les accès aux Modules sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet.

### **8.5) Dysfonctionnement technique :**

Le Client s'engage à informer la Société dans un délai de 24h de tout dysfonctionnement technique.

La Société s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique dans un délai de 24h ouvrées. Passé ce délai, la Société prolongera la durée d'accès au module pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

Néanmoins, la Société ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- à un cas de force majeure
- à des coupures de courant
- à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès

### **8.6) Maintenance :**

La Société se réserve la possibilité d'effectuer toute opération de maintenance sur son serveur et s'efforcera de limiter le temps d'interruption du service au strict minimum

Le Client s'engage à ne pas réclamer d'indemnité à ce titre et déclare par ailleurs accepter tant les caractéristiques que les limites du service fourni par la Société.

## **Article 9 – Modalités de Formation**

L'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et sur les documents de communication de l'Organisme de formation.

Les Formations en inter peuvent être réalisées dans un site choisi par l'organisme de formation. Les Formations en intra peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (a minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur et un paperboard). Les formations à distance sont réalisées par Zoom (sauf mention contraire). Les formations en elearning sont accessibles via notre plateforme [www.learning.apcomm.fr](http://www.learning.apcomm.fr)

Les participants des Formations réalisées en présentiel ou par Zoom sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

Si la formation se déroule dans les locaux du Client, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

L'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après "la Documentation") remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de formation n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

#### **Article 10- Validation des acquis et Attestation de suivi de formation :**

À la fin de chaque formation, un test de validation des acquis permet à l'Apprenant de prendre en compte ses acquis. Il reçoit une attestation de formation à l'issue de la formation ainsi que sa facture acquittée.

#### **Article 11 – Confidentialité et protection des données personnelles :**

11.1) L'Atelier des Parents et Cie prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

11.2) Les Données font l'objet d'un traitement informatique par L'Atelier des Parents et Cie agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet.

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité. <https://apcomm.fr/mentions-legales/>

Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires, conformément à la Politique de Confidentialité.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité.

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité.



## Article 12 - Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Les supports papiers ou numériques, les vidéos notamment les replay des FOAD remis lors de la Formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation, sont la propriété de l'Organisme de formation. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de l'Organisme de formation.

L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations, images, logos reproduits sur ces supports et les vidéos sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires.

Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

## Article 13 – Service Client :

Pour toute information ou question : un Service Client est à la disposition des Clients pour passer/suivre une commande :

- par téléphone au +33 1 41 81 64 42,
- ou mail à l'adresse mail suivante : [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr)

Pour une éventuelle réclamation : par voie postale ou électronique en rappelant la référence et la date de la Commande à l'adresse suivante :

L'Atelier des Parents et Cie : 56 avenue Beaurepaire 94100 St Maur des Fossés  
ou à l'adresse courriel suivante : [formation@apcomm.fr](mailto:formation@apcomm.fr)

## Article 14 – Divers :

11.1) Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

11.2) Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

11.3) Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiel et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (notamment remises accordées par l'Organisme de formation, modalités spécifiques de la Formation, échanges entre les clients).

11.4) L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

11.5) L'Organisme de formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

11.6) Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

11.7) Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

11.8) LES PRESENTES CGV SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT A SON EXECUTION OU A SON INTERPRETATION SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL, MEME EN CAS DE REFERE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.